

«Nous plaçons les enfants en dernier recours»

Le canton de Vaud cherche 50 familles d'accueil pour prendre en charge des enfants vulnérables, dont le nombre est en augmentation. Trois questions à Manon Schick, directrice de la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse.



© ARC-Sieber(REISO) **Le canton manque de familles d'accueil pour prendre en charge des enfants en âge préscolaire. Pourquoi un tel besoin supplémentaire de places ?**

(Manon Schick) Depuis quelques années, le nombre de mineur·es dont s'occupe la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ) est en augmentation, toutes situations confondues. En 2018, ils étaient 7'000 ; ils sont désormais 8'000. Il y a également une meilleure détection des situations problématiques. Cela étant, le placement en foyer ou en famille ne concerne que 13% de ces jeunes et il se fait en dernier recours.

Quels sont les défis auxquels sont confrontés les services de protection de l'enfance face à cet accroissement ?

Aujourd'hui un·e assistant·e social·e gère en moyenne 65 situations par an, auxquels s'ajoutent encore une trentaine de dossiers à ouvrir ou à clore tout au long de l'année. En d'autres termes, il ou elle assure annuellement le suivi d'environ 100 enfants. Cela représente non seulement beaucoup de travail mais aussi une charge mentale importante. Heureusement, dès 2024, la DGEJ va pouvoir engager dix assistant·es sociaux·ales supplémentaires. Parallèlement à cela, la situation des foyers d'accueil est critique car ils peinent à recruter des éducateur·trices, dont les conditions salariales sont moins bonnes que dans les cantons voisins, même si une revalorisation est prévue en 2024. A Lausanne, le foyer MDJ Inter Val a dû fermer ses portes faute de personnel. Cela fait des places en moins pour les adolescent·es qui ont besoin d'être placés·es...

Pour devenir famille d'accueil, il faut répondre à une série de critères, comme avoir une chambre à disposition pour l'enfant, ainsi que du temps à lui consacrer, entre autres. Quels sont cependant les qualités personnelles requises pour accompagner au mieux un·e petit·e vulnérable ?

Toutes les familles qui souhaitent accueillir un enfant sont évaluées. Les adultes doivent avoir plus de 25 ans, car il faut une certaine expérience de vie pour pouvoir s'occuper d'un·e enfant qui a vécu une situation familiale tragique. Il est indispensable d'être bien dans sa tête, d'avoir une bonne organisation et une certaine habitude avec les enfants. Un bon réseau autour de soi est également un atout. Ce que la DGEJ veut impérativement éviter, c'est de placer un enfant et devoir le retirer quelques mois plus tard car les adultes ne parviennent pas à le prendre charge. Ils doivent vraiment faire preuve d'un engagement fort qui peut durer plusieurs années.

(Propos recueillis par Yseult Théraulaz)

[En savoir plus](#) sur les conditions pour devenir famille d'accueil